

# le Club des Observatoires > économie

## Les tendances de l'artisanat dans la Loire en 2019

*Les clubs des observatoires sont des séances de réflexion et de débats qui permettent aux élus et aux techniciens des collectivités partenaires de partager leurs expériences et leur pratique et de débattre autour de sujets partagés.*

**Intervention de Chadia Zoghbi, Conseillère économique / Pôle Création Reprise Transmission à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire.**

### L'artisanat ligérien au 1<sup>er</sup> janvier 2020

**La Loire compte 18 000 entreprises artisanales au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elles étaient 15 000 en 2015 soit une progression de 20 % sur 5 ans.** Entre 2018 et 2019, on enregistre une hausse de 7 %.

L'artisanat représente un poids de 4 Mds d'euros de CA sur un total de 38 milliards d'euros de CA des entreprises ligériennes.

Au niveau du poids sectoriel, **le bâtiment reste en 1<sup>ère</sup> position avec 41 % des activités artisanales** du département, les services en représentent 31 %. La fabrication répertorie 17 % de l'artisanat, se situant légèrement au-dessus de la moyenne régionale. L'alimentaire est le secteur le moins représenté avec 11 % des entreprises artisanales ligériennes.



**Les statuts juridiques des entreprises artisanales sont répartis de la manière suivante : 53 % de formes individuelles contre 47 % en sociétés.** Les formes individuelles sont en augmentation de 2 points par rapport à l'année précédente.

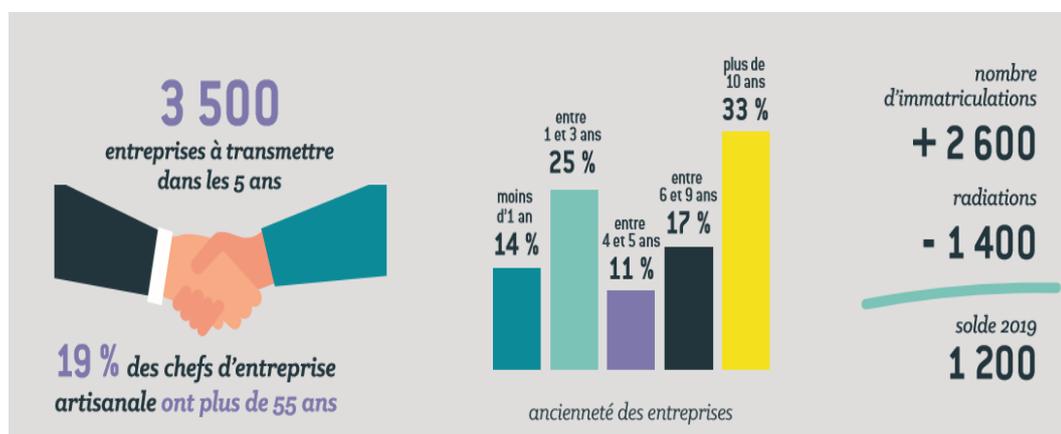
**La part des microentrepreneurs représente 33 % des entreprises individuelles,** en hausse de 5 points par rapport à 2018, de 19 points en 5 ans.

**Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) restent encore la forme sociétale la plus répandue dans le département (32 %).** C'est le statut juridique le plus représenté dans les secteurs de l'alimentaire et de la fabrication (respectivement 41% et 38%). Le statut de société par actions simplifiée (SAS) représente 15 % des sociétés et progresse de 1 point en un an.

## Pérennité des entreprises artisanales

**L'Artisanat est un secteur assez pérenne, 50 % des entreprises ayant plus de 5 ans d'activité.** Le secteur de la fabrication enregistre le taux d'ancienneté le plus élevé (58 %).

19 % des artisans ont plus de 55 ans. Si l'on retient la retraite à 60 ans, **on estime à 3 500 le nombre d'entreprises à transmettre dans les 5 ans.**



Source : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire

En 2019, 2 600 entreprises artisanales ont été créées dans la Loire soit **une croissance des créations de 19 % entre 2018 et 2019.** Sur ces 10 dernières années, les créations d'entreprises ont augmenté de 70 %.

**68 % des créateurs ont choisi le régime de la microentreprise pour s'installer.** Ce statut gagne 4 points en 1 an. Ce choix se fait surtout au détriment de l'entreprise individuelle « classique » qui ne représente plus que 5 % des créations.

Du côté des créations sous forme de personnes morales, la société par actions simplifiée (SAS) fléchi légèrement au profit des sociétés à responsabilité limitée (SARL).

**45 % des radiations concernent des microentreprises.**

## **Des hommes et des femmes au service de l'entreprise**

L'artisanat est à dominante masculine : seulement 22 % des chefs d'entreprises sont des femmes. Elles sont plus représentées dans les secteurs des services (40 %) et sont en minorité dans le secteur du bâtiment (4 %).

Tout secteur confondu, 60 % des chefs d'entreprises ont entre 35 et 55 ans. La fabrication est un secteur vieillissant avec 33 % des chefs d'entreprises qui ont plus de 55 ans. Dans les services, les chefs d'entreprises sont plus jeunes puisqu'ils sont 23 % à avoir moins de 35 ans.

En 2019, on compte 29 000 emplois dans l'artisanat auxquels il faut ajouter 400 conjoints collaborateurs. 66 % des artisans n'ont pas de salariés. Les effectifs salariés évoluent favorablement, augmentant de 4 % entre 2018 et 2019, de 8 % entre 2017 et 2019.

## **Campagne apprentissage**

Les entreprises artisanales ont formé 2 500 apprentis sur l'année 2019. Les secteurs les plus formateurs sont le bâtiment (40 %) et l'alimentaire (28 %). La répartition par diplôme met en évidence que le cursus le plus suivi est le Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP), il concentre 62 % des contrats sur cette période.

## **Comment le monde de l'artisanat s'est-il organisé face au confinement et à la crise de la covid-19 ?**

**Intervention de Franck Piat, Directeur du service « Animation économique pour les entreprises » à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire.**

Mobilisé depuis le début de l'épidémie de Covid-19 auprès des 1,3 million d'entreprises artisanales, le réseau des CMA lance une enquête en ligne pour une prise en compte rapide des difficultés rencontrées par les entreprises artisanales et agir en fonction des remontées.

Dans la Loire, 458 entreprises ont répondu à cette enquête.

48 % des entreprises interrogées ont fait part de leur fort niveau de crainte quant à la pérennité de leur structure, 24 % de leur très fort niveau de crainte.

## Impact sur le chiffre d'affaires depuis le début de la crise

**La crise n'a pas été sans impact sur le chiffre d'affaires des entreprises. Elles sont 37 % à déclarer que l'impact subi s'élève à plus de 70 %,** ce qui est considérable. L'impact sur le chiffre d'affaires est estimé entre 51 et 70 % pour 18 % d'entre elles.

**Le secteur des services a été particulièrement touché** puisque 50 % des entreprises de ce secteur ont déclaré un impact de plus de 70 % sur le chiffre d'affaires, 23 % un impact compris entre 51 et 70 %.

Les entreprises du secteur de l'alimentation se démarquent par un impact sur le chiffre d'affaires estimé entre 31 et 50 % chez 24 % d'entre elles (6 points de plus que la moyenne).

**A l'inverse, les entreprises du secteur du bâtiment ont été plus épargnées** puisque 10 % d'entre elles déclarent un impact sur le chiffre d'affaires inférieur à 5 % (5 % tous secteurs confondus), 17 % un impact compris entre 16 et 30 % (moyenne : 11 %).

Tous les secteurs d'activité n'ont pas été touchés dans les mêmes proportions. La CMA de la Loire a procédé au calcul de l'impact moyen par secteur. **Il en ressort que les services ont été les plus impactés avec un impact moyen estimé à 65 %.** Ils sont suivis de la fabrication, de l'alimentation et du bâtiment à hauteur de 50 %, 48 % et 46 %. L'impact sur les services s'expliquent notamment par les mesures de confinement qui ont poussé bon nombre d'entre eux à fermer temporairement (salons de coiffure, fleuristes, cordonnerie, etc.).

L'impact de la crise sanitaire sur le chiffre d'affaires n'est pas perçu de la même manière selon que les personnes interrogées sont employeurs ou non. L'impact est beaucoup plus subi chez les non-employeurs (impact moyen de 59 %) que les employeurs (50 %) même s'il est élevé dans les deux cas.

## Impacts directs subis

Les entreprises interrogées sont nombreuses à avoir subi des impacts directs :

- 59 % ont subi une fermeture jusqu'à nouvel ordre,
- 50 % un ralentissement de l'activité,
- 49 % une baisse de la fréquentation des clients,
- 41 % une baisse ou une annulation des commandes de clients,
- 32 % un allongement des délais d'approvisionnement,
- 29 % des difficultés à contacter les fournisseurs,
- 28 % ont vu leur envoi de marchandises bloqué,
- 26 % ont connu une absence de salariés ou d'apprentis,
- 19 % ont dû annuler des événements.

## Les interventions de la CMA Loire

Les entreprises interrogées sont 84 % à réclamer la mise en place d'un programme régional d'accompagnement afin de les aider à traverser les mois à venir. Face à l'épidémie de la Covid-19, des mesures sont déployées pour soutenir les entreprises dont l'activité est impactée :

- **Mise en place d'une plateforme dédiée aux artisans impactés par le coronavirus,** Détail des 1 150 entreprises artisanales rappelées suite à leurs demandes et informées selon différentes problématiques :

Activité	Aides financières	Social - Salariés	Social - Indpt	Autres	Protection, masques, gel...
222	700	77	195	70	108

Source : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire

- **Plateforme d'information des agents et des entreprises mise à jour quotidiennement sur le site internet de la CMA Loire**
- **Envoi d'e-mailing ciblés en fonction des problématiques (fonds social, apprentissage, approvisionnement en masque et gel...)**
- **Mise en place d'appels sortants auprès de 1000 entreprises pour faire remonter les difficultés rencontrées**
- **Mise en place de webinars (création entreprise, alimentaire...),**
- **Mise en place de formation en e-learning** (toutes les formations à la création d'entreprises sont désormais proposées au choix soit en présentielle, soit à distance).

**Pack Micro-entreprise**  
3 modules pour bien maîtriser son démarrage en micro-entreprise : obtenir les premières informations pour vérifier l'adéquation de la micro au projet de création et au projet de vie, mettre en place une organisation administrative et comptable efficace, comprendre les formalités d'immatriculation.

**Pack Essentiel**  
3 modules pour choisir le bon statut en appréhendant les incidences, comprendre les mécanismes financiers de base et vérifier la faisabilité du projet, connaître les formalités d'immatriculation.

**Pack Gestion**  
3 modules pour choisir le bon statut et appréhender les incidences fiscales, sociales et financières de ce choix, comprendre les mécanismes financiers de base et les points clés d'une étude de faisabilité, vérifier la viabilité économique et financière de l'entreprise, bâtir son plan de financement pour négocier avec un partenaire, mettre en place une organisation administrative et comptable efficace.

**Pack Commercial**  
4 modules pour analyser son positionnement sur le marché pour se démarquer de ses concurrents et capter ses clients, choisir des actions commerciales adaptées et s'approprier des outils de communication vendeurs, choisir le meilleur circuit de distribution et appréhender les différentes possibilités du web.

Des modules de formation 100% en ligne



**Pack Premium**  
pack complet qui réunit les 3 modules du Pack Gestion et les 4 modules du Pack Commercial pour une formation à 360° !

Cette offre de formation est éligible à **MON COMPTE FORMATION**  
moncompteformation.gouv.fr

➔ Renseignements et inscription : [creationreprise@cma-loire.fr](mailto:creationreprise@cma-loire.fr)

Source : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire

## Accompagnement des entreprises POST COVID



Source : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire

Depuis la réouverture des commerces, les activités se remettent à fonctionner mais de nombreuses entreprises rencontrent des difficultés pour réactiver leur organisation interne.

Tous les leviers ont été impactés: le **chiffre d'affaires**, la **trésorerie**, la **gestion du personnel**...

Pour accompagner les artisans, la CMA a mis en place une action sous forme d'un accompagnement gratuit des entreprises artisanales réalisé par un agent de la CMA sur les domaines du numérique, des difficultés d'entreprises, de gestion, commercial, alimentaire....

L'objectif étant d'accompagner concrètement l'entreprise pendant la crise et en sortie de crise, de proposer des solutions adaptées aux besoins de l'entreprise et de l'artisan, de permettre à l'entreprise de rebondir et de redémarrer rapidement et durablement.





## le **Club** des Observatoires > **économie**



46 rue de la télématique  
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1  
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09  
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com